



Le vendredi 30 juin 2023

À Rennes, Nantes

Ports et énergies marines renouvelables

L'Etat apporte plus de 2,5 M€ au total,

Bretagne et Pays de Loire en tête

L'Etat vient d'annoncer les lauréats de l'appel à manifestation d'intérêts (AMI) sur les ports éoliens flottants. Plus de 2,5 M€ de subvention sont alloués aux ports de la façade Nord Atlantique Manche Ouest, en Bretagne et Pays de Loire : 1,2M€ pour le projet Eole de Nantes-Saint-Nazaire et 1,2 M€ pour le projet INFLOW du port de Brest (Société portuaire de Brest Bretagne) et les ports de Lorient (port de commerce et SEM Keroman). Soit au total 2,57 M€ pour les opérateurs concernés en Bretagne et Pays de Loire. Les deux régions, en pointe sur le développement des énergies marines renouvelables (EMR), souhaitent réaffirmer leur coopération dans ce secteur, illustrée par la complémentarité des ports de Nantes-Saint-Nazaire, Brest, Lorient et La Turballe. Les deux régions attirent cependant l'attention de l'Etat sur la planification portuaire à mettre en œuvre, indispensable pour atteindre des objectifs nationaux ambitieux en matière d'énergies décarbonées.

L'histoire s'accélère pour les énergies marines renouvelables. L'appel à manifestation d'intérêts Ports et Industrie de France 2030, vise le développement d'infrastructures portuaires de nouvelle génération à même d'accueillir les futures activités industrielles pour l'éolien flottant. L'objectif annoncé par le président de la République est de **40 GW en service en 2050**. La **façade Nord Atlantique Manche Ouest (NAMO)** est particulièrement concernée par cette ambition de déploiement de l'éolien en mer. Un **débat public** est prévu en octobre prochain.

Dans le domaine des EMR, **les régions Bretagne et Pays de Loire ont toujours misé sur la coopération entre les ports de Nantes-Saint-Nazaire, Brest, Lorient et La Turballe**. Une coopération indispensable saluée dans le cadre de l'AMI et qui doit permettre à nos deux régions d'être des **actrices de premier plan de l'éolien en France et en Europe**. Cette complémentarité, détaillée dans l'AMI, permet de cibler **l'ensemble de la chaîne de valeur de l'éolien flottant** localement : fabrication et assemblage des flotteurs, intégration des éoliennes, préparation des lignes de mouillage et des câbles et maintenance des parcs. Chacun des trois ports se spécialisant, selon ses spécificités techniques (décrites au verso).

Cependant, *« le déploiement massif, réussi et accepté de l'éolien en mer passera par une nécessaire planification portuaire, organisée par l'Etat après accord avec les régions »*, soulignent **Claire Hugues, Vice-présidente Région Pays de la Loire déléguée aux affaires maritimes**, et **Daniel Cueff, Vice-président Région Bretagne à la mer et au littoral**. Pour les élus de Bretagne et de Pays de Loire, *« cette planification doit*

s'organiser à l'échelle de toute la façade Nord Atlantique Manche Ouest et elle doit figurer dans la feuille de route stratégique fixant la trajectoire de mutation des ports pour l'éolien flottant ». Feuille de route que l'Etat doit formaliser prochainement.

Dans les Régions Bretagne et Pays de Loire, tous les acteurs sont mobilisés pour favoriser des retombées économiques locales, et assurer la coexistences avec les activités maritimes existantes en particulier la pêche, conditions sine qua non pour que les projets d'éolien en mer soit acceptés. Chacun de nos ports a des atouts à faire valoir. **C'est ensemble que nous réussissons la transition énergétique, pour notre avenir et celui de nos enfants.**

Ports de Bretagne et Pays de la Loire : une synergie renforcée pour l'éolien en mer

Brest et Lorient : l'Etat apporte respectivement 925 000 € et 450 000 € dans le cadre de l'AMI

L'appel à manifestation d'intérêt conforte la position pionnière de la Bretagne sur le marché. La Région a largement investi dans l'aménagement du port de Brest pour y accueillir des activités liées aux énergies marines. Le polder, terminal industriel de 50 ha et 380 m de quai dédié à l'éolien offshore, abrite par exemple Haizea, qui fabrique une partie des fondations des 62 éoliennes du parc offshore posé Ailes Marines en baie de St-Brieuc. De fait, le port de Brest est plus adapté aux spécificités attendues d'un site de construction et de production de flotteurs.

Lorient, pour sa part, constitue la base portuaire la plus proche de la future ferme éolienne de Bretagne-sud. Ses accès nautiques en eau profonde, ses infrastructures portuaires et ses réserves foncières de 3,5 ha, lui permettent aussi de se positionner pour prendre part au déploiement des câbles et ancrages, à la maintenance des futurs parcs éoliens offshore et offrir des services aux navires spécialisés (shipchandling, soutage, zone d'attente technique etc..).

Port de Nantes-Saint-Nazaire : Figure de proue des EMR, le port de Nantes Saint-Nazaire a activement contribué à la pleine réussite de l'installation du premier parc éolien en France sur Saint-Nazaire. La filière industrielle des EMR s'est également profondément ancrée localement : présence des Chantiers de l'Atlantique qui ont pleinement réussi leur effort de diversification en produisant des sous-stations électriques qui remportent de nombreux marchés en Europe et présence de l'usine GE Renewable Energy en bord à quai à Montoir depuis 2014. Elle figure désormais au premier rang des acteurs européens de l'assemblage d'éoliennes offshore.

Fort de son expérience sur la construction du premier parc éolien en mer français et de ses relations étroites avec les acteurs industriels de la filière, Nantes Saint-Nazaire Port s'engage ainsi dans le développement de l'éolien flottant, de grande dimension et de forte capacité. A travers le projet EOLE, Nantes Saint-Nazaire Port souhaite redimensionner l'infrastructure existante en base d'intégration de l'éolien flottant afin de satisfaire aux exigences des industriels de la filière (+ de 750 m de linéaire de quai renforcé à plus de 30 tonnes par m²). La cadence de production, la distance vis-à-vis des futures zones d'implantation des parcs éoliens, la portance des quais ainsi que leur polyvalence d'utilisation constituent les critères de performance indispensables au bon fonctionnement de cette activité.

Le port de la Turballe a été réaménagé pour constituer une base de maintenance de l'éolien offshore. Il accueille dès aujourd'hui la base de maintenance du parc éolien du Banc de Guérande. Ses caractéristiques techniques et son emplacement constituent des atouts pour être un port référent pour de futures bases de maintenance.